

**DÉCISION SUR LA RÉDUCTION DE LA MORTALITÉ ET DE LA MORBIDITÉ
MATERNELLES, NÉONATALES ET INFANTILES EN AFRIQUE**

Doc. Assembly/AU/12(XX) Add.4

La Conférence,

1. **RÉAFFIRME** ses engagements antérieurs tout en rappelant ceux contenus dans le Plan d'action de Maputo, la Campagne pour la réduction accélérée de la mortalité maternelle en Afrique (CARMMA); la Déclaration d'Abuja sur le VIH/SIDA, la tuberculose, le paludisme et autres maladies connexes et l'accès universel aux services de prévention, de traitement, de soins et de soutien ; ainsi que son engagement à redoubler d'efforts pour améliorer la santé des femmes et des enfants africains tel que décrit dans "Actions pour la santé maternelle, néonatale et infantile et développement en Afrique" [Assembly/AU/Decl.1 (XI)] ;
2. **PREND NOTE** de la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelles, néonatales et infantiles au cours des deux dernières décennies en Afrique ;
3. **SE FELICITE** de l'offre généreuse de l'Égypte et de Maurice de mettre à la disposition des États membres concernés leur expertise dans cette Campagne ;
4. **RECONNAÎT** que la réduction du taux actuel de la mortalité maternelle, néonatale et infantile n'est pas assez rapide et doit être accéléré;
5. **DEMANDE** que les ministres de la Santé de l'Union africaine examinent les progrès réalisés en ce qui concerne la situation de la santé maternelle, néonatale et infantile, proposent des stratégies concrètes et novatrices à plus grande échelle afin de répondre de manière adéquate aux besoins en matière de santé des femmes et des enfants africains, et présentent un rapport à la vingt et unième session ordinaire de la Conférence;
6. **DÉCIDE** d'inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain Sommet.

Draft Decision on the Reduction of Maternal, Newborn and Child Mortality and Morbidity in Africa Doc. Assembly/Au/12(Xx) Add.4

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/111>

Downloaded from African Union Common Repository